

ECOLE DE MUSIQUE

HARMONIE DE BEAULIEU MANDEURE

GRILLE TARIFAIRE

Année scolaire 2018 - 2019

► Enfants de Mandeure

CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais de dossier	20 € / an	
Eveil Musical	20 € / trimestre	
Atelier Découverte Instruments	16 € / trimestre	
Formation Musicale	25 € / trimestre	30 € / trimestre
Formation Instrumentale	45 € / trimestre	63 € / trimestre

► Adultes de Mandeure ⁽¹⁾

CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais de dossier	20 € / an	
Formation Musicale	25 € / trimestre	
Formation Instrumentale	75 € / trimestre	110 € / trimestre

► Enfants Extérieur

CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais de dossier	20 € / an	
Eveil Musical	20 € / trimestre	
Atelier Découverte Instruments	16 € / trimestre	
Formation Musicale	45 € / trimestre	60 € / trimestre
Formation Instrumentale	75 € / trimestre	110 € / trimestre

► Adultes Extérieur ⁽¹⁾

CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais de dossier	20 € / an	
Formation Musicale	48 € / trimestre	
Formation Instrumentale	140 € / trimestre	203 € / trimestre

⁽¹⁾ Le tarif adulte concerne les personnes de 25 ans et plus et exerçant une activité professionnelle.
L'application du tarif enfant pour une personne de + de 25 ans sera conditionnée par la fourniture d'un certificat de scolarité ou d'une carte d'étudiant.

INFORMATIONS

Les tarifs ci-dessus correspondent à une infime participation aux frais réellement engendrés par la formation, le matériel pédagogique, les instruments et les infrastructures. Sans le soutien de la Ville de Mandeuve, du Conseil Départemental du Doubs, ainsi que des nombreuses actions des bénévoles de l'harmonie, ces tarifs seraient beaucoup plus élevés.

A titre d'exemple, le coût annuel moyen d'un élève est de 1050 €.

> A partir du deuxième enfant, une **réduction de 10%** sera consentie sur les cours de formation musicale et de formation instrumentale.

LOCATION & MISE A DISPOSITION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les tarifs ci-dessus ne tiennent pas compte des locations d'instruments, ceux-ci sont loués à l'année par l'Harmonie, sous réserve de disponibilité.

Un contrat sera signé entre l'emprunteur et l'Ecole de Musique. Il est conseillé à l'emprunteur de contracter une assurance garantie avaries diverses (bris, vol et transport).

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	4 ^{ème} année et plus
Instruments à Vents <i>Location</i>	15 € / trimestre	35 € / trimestre	55 € / trimestre
Percussions et Piano <i>Mise à disposition</i>	10 € / trimestre	10 € / trimestre	10 € / trimestre

REGLEMENT DES COTISATIONS

- **TOUTE ANNÉE COMMENCÉE SERA DUE** (cf. règlement intérieur).
- **La participation financière est annuelle.** Le règlement s'effectuera à la fin de chaque trimestre.
- Modes de règlement : chèques, espèces, virement bancaire.
- Pour les nouveaux élèves, le règlement du premier trimestre se fera à l'inscription.

CONTACTS

Ecole de Musique : Salle du MAJESTIC
87 Rue du 17 Novembre - 25350 MANDEURE  03 81 34 55 64

Directeur : M. Frédéric BOUTON
32 Rue de Roses – 25200 MONTBELIARD  06 60 92 59 07 @ ecolemusique@ohbm.fr

Président : M. Alain BARBIER
18 Rue de Flandre - 25700 VALENTIGNEY  03 81 37 33 24 @ president@ohbm.fr

Trésorier : M. Olivier BELIN
1 Rue Principale - 25550 ISSANS  06 85 43 81 67 @ tresorier@ohbm.fr